

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

JEUDI 4 OCTOBRE 1979 - N° 965

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Talc Morhange : les 3 sociétés se lavent les mains

36 bébés morts, 150 handicapés : l'affaire de l'intoxication par le talc Morhange est venue mardi devant le tribunal. Le PDG de Morhange renvoie la responsabilité sur la société qui procédait à l'extraction du talc. Celle-ci accuse l'hexachlorophène fourni par la société Givaudan ; elle-même se retranche derrière la législation qui, à l'époque, autorisait ce produit.

Le procureur a fait remarquer que la société Morhange avait proposé des indemnités aux familles des victimes... après l'inculpation de son PDG. Ce qui en dit long.

Giscard à la recherche du centre gauche

LIRE EN PAGE 4

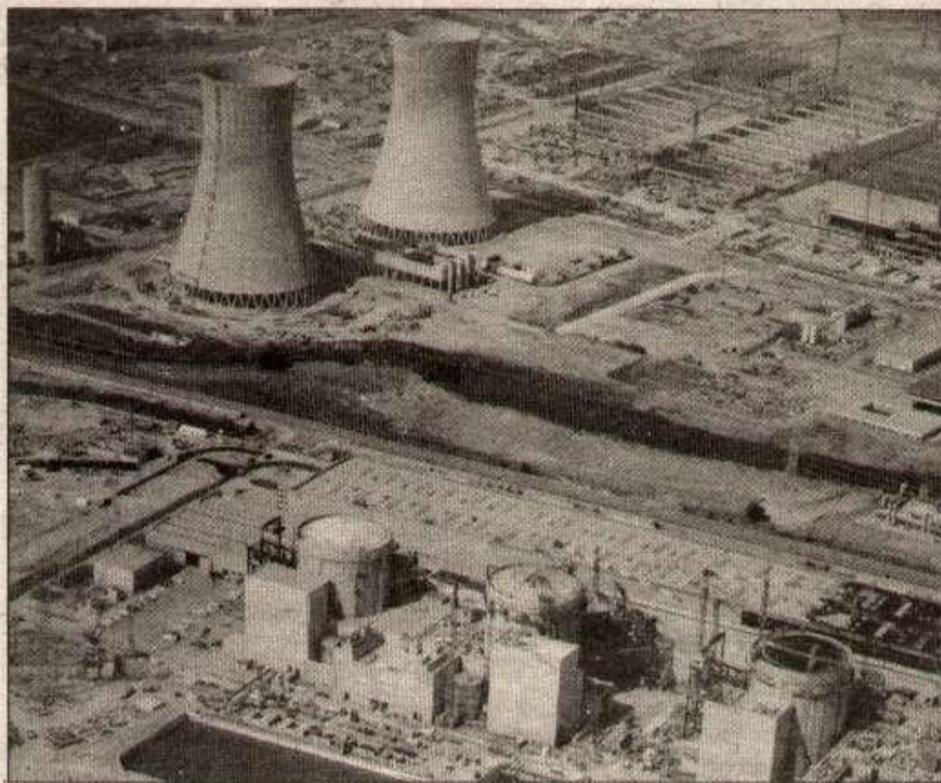
**30^e anniversaire
de
la République
populaire
de Chine**

**Samedi,
un numéro spécial
du
Quotidien du Peuple**

**20 pages,
incluant un supplément
spécial de 12 pages consacrées
à la Chine**

Centrales nucléaires de Gravelines et Tricastin

LES TRAVAILLEURS VEULENT S'OPPOSER AU CHARGEMENT DES REACTEURS



Mercredi en fin de matinée, la direction de la centrale de Gravelines annonçait que le chargement des réacteurs en uranium enrichi était reporté sans précision de date ; des négociations s'ouvraient mercredi après-midi avec les syndicats.

Les travailleurs des centrales de Tricastin et Gravelines s'étaient mis en grève mardi après-midi pour s'opposer au chargement des réacteurs, prévu pour la nuit de mardi à mercredi. Après un premier sursis, la direction annonçait que le chargement des réacteurs recommencerait mercredi matin à Gravelines et vendredi à Tricastin. En définitive, devant la détermination des travailleurs à empêcher ce chargement, la direction contrainte et forcée, a de nouveau reculé.

L'acharnement de la direction d'EDF révèle crûment la totale irresponsabilité de la politique nucléaire du pouvoir, pressé d'accélérer la production d'électricité d'origine nucléaire, en dehors de tout souci de sécurité.

LYON : AGRESSIONS PATRONALES CONTRE DES GREVISTES

A Lyon, à l'usine Aldès, les travailleurs faisaient des débrayages depuis trois semaines pour obtenir une réduction du temps de travail. Mardi, les grévistes voulaient bloquer les portes de l'usine. Patron et maîtrise étaient au travail. Alors que les ouvriers voulaient empêcher le chargement d'un camion, l'un d'entre eux a reçu un carton d'une vingtaine de kilos lancé contre lui par un membre de la direction. Il a dû être hospitalisé.

A Corbas, près de Lyon, un délégué FO d'une entreprise de transport a été grièvement blessé par son patron qui lui est passé sur le corps avec un camion de deux tonnes. Les employés avaient mis en place un piquet de grève pour lutter contre le licenciement d'un délégué du personnel.

Un contrôle complet des pièces susceptibles d'être affectées de fissures et un remplacement éventuel des pièces défectueuses auraient nécessité un arrêt d'au moins six mois. Plutôt que de perdre ce précieux temps, la bourgeoisie préfère courir des risques insensés. Dans une prestation à la télévision allemande, Giscard réitérait le choix d'un développement rapide des centrales nucléaires.

LIRE EN PAGE 5

Après le 30^e SICOB : problèmes présents pour une vision d'avenir

LES TELECOMMUNICATIONS DE DEMAIN

Par Jean JAULIN et Gilbert GERLAND

Ainsi que nous l'avons vu hier, l'informatique explose : Hier de gros ordinateurs coûteux, difficiles d'accès, aujourd'hui une infinité de petites machines, efficaces et peu coûteuses...

Parallèlement, les télécommunications progressent à pas de géant. Les innovations technologiques — transmissions numériques, fibres optiques, satellites, etc... conduisent à la création de multiples réseaux capables de transmettre plus

et plus vite. Comparés au téléphone d'hier, il y a cependant une différence de contenu. Les liaisons véhiculent de l'information et maillent la société entière de réseaux multiples affectant de façon entièrement nouvelle les conditions d'accès au savoir et à l'information.

La gestion et les pouvoirs dans la société s'en trouveront donc modifiés. La bourgeoisie s'y prépare activement. Il importe donc de savoir comment.

La télématique constitue la fusion progressive de l'informatique et des télécommunications. A l'initiative de ce mouvement, l'effacement des différents moyens de communication autour d'un même processus : la transmission numérique.

A l'origine, le télégraphe. Créé en 1842, il constitue une liaison spécialisée à 50 ou 200 bits par seconde. Puis assez rapidement, apparaît le téléphone, permettant des relations à 2 ou 4 fils. La version dite supérieure (4 fils) permet de doubler la version normale qui est de 1 200 b/s.

Les limites du vieux téléphone

Cependant le mode de transmission est analogique et la commutation électromécanique.

- transmission analogique : la parole est véhiculée par des signaux qui varient de façon continue (modulations d'amplitude) : la masse d'informations est nécessairement réduite.

- Electromécanique : chaque conversation bloque l'accès à une ligne. En conséquence, la transmission numérique (ordinateur) ne pouvait s'effectuer que par des lignes spécialisées, chères d'accès pour le public, ou bien par l'installation d'un moteur chargé d'assurer la traduction entre les 2

types de langages utilisés. Enfin, la prévision de 30 millions de lignes téléphoniques installées en France vers 1990, posait le problème des encombrements de lignes et de centraux. Trois progrès décisifs entrent aujourd'hui en lice, permettant de donner à la télématique un essor de masse.

Comme des trains de marchandises

- La transmission numérique remplacera progressivement la transmission analogique grâce au système temporel et à la commutation électronique. La commutation électronique permet de traduire l'ensemble des liaisons en liaisons numériques. La parole et les données informatiques verront leurs différences s'effacer.

D'autre part, le temporel permet de faire passer sur une même ligne plusieurs communications. Celles-ci passeront par paquets, un peu à la façon d'un train de marchandises dont chaque wagon a un destinataire individuel. Le triage se fera électroniquement dans les nouveaux centraux. Il est prévu que d'ici 1990, l'ensemble des centraux soient électroniques.

Le téléphone s'intégrera ainsi dans la nébuleuse des nouveaux services de communication, en permettant aux abonnés de bénéficier d'une multitude de possibilités : télécopieur, Télétel, numérotation du

clavier, conférence à plusieurs abonnés etc...

Les fibres optiques

Les fibres optiques : il s'agit là d'un procédé entièrement nouveau permettant le transport de la parole, des données informatiques et de l'image. La fibre optique remplacera progressivement (la technique n'est pas encore complètement au point) les fils de cuivre, principalement dans la transmission d'ordinateurs. Il faut savoir que la vitesse de circulation des données informatiques et leur importance quantitative (de l'ordre de 1 million de b/s) rencontrent deux obstacles :

- les parasites inhérents au cuivre. Ce qui entraîne parfois de fortes perturbations dans un programme.

- le coût sans cesse croissant des lignes en cuivre dont le diamètre des câbles atteint 30 cm.

Or la fibre optique est tout à fait adaptée à la technique numérique et aux gros débits (jusqu'à 560 millions de b/s). D'autre part, elle apporte un gain réel de place et assure la préservation de l'intégralité de la transmission des signaux en milieu fortement perturbé.

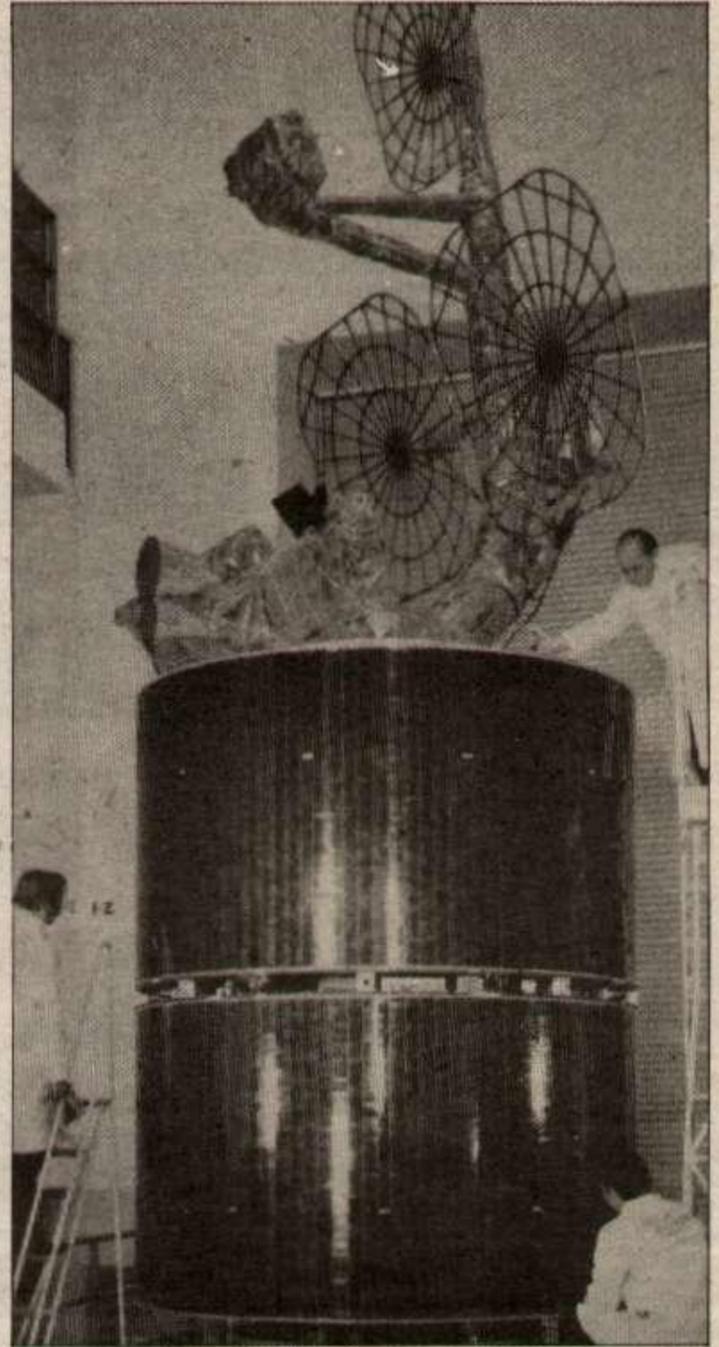
Un problème subsiste : celui des longues distances, car les fibres optiques ont encore des taux de pertes trop importants. De nouveaux procédés utilisant notamment des rayons lasers sont en cours d'essais. Mais déjà ce système équipera en 1980 deux réseaux parisiens : Tuileries et Philippe Auguste.

La guerre des satellites

- Enfin, la troisième grande mutation des télécommunications est en voyage dans l'espace. Certains l'appellent la guerre des ondes. Appelons-la Satellite tout court.

En orbite à 36000 kilomètres d'altitude, dans le plan de l'Equateur, les satellites géostationnaires accompagnent la terre dans sa rotation et paraissent fixés par rapport à celle-ci. Ils permettent désormais d'assurer sur une tranche du globe, la couverture permanente en télécommunications de tous genres : télévision, transmissions de données informatiques, téléphone.

Autrefois, les Etats-Unis dominaient le mode de liaison avec Intelsat, première organisation internationale à avion lancé dès 1965 sur satellite de télécommunication. A l'époque, les satellites étaient réservés aux communications internationales. Depuis 1972, des satellites nationaux et régionaux sont apparus, et que cer-



Intelsat : des ondes américaines dans l'espace

taines entreprises privées (IBM, ATT) envisagent elles aussi le lancement de leurs propres satellites.

Or, le propre des satellites est de rendre caduques les frontières nationales de transmission. Ceci a donc conduit la plupart des pays à réagir fortement. D'où les négociations qui viennent de se tenir à Genève voici 15 jours pour la répartition de l'espace. En même temps, la France se lance dans la bataille avec Télécom 1 prévu sur orbite en 1985 grâce à la fusée Ariane dont le nom épiqué n'est pas sans rappeler son histoire particulièrement troublée. Notamment la recherche d'alliances européennes pour faire face au coût démesuré de l'opération (plusieurs milliards de francs).

Un prix divisé par huit

L'intérêt des satellites de communication est triple :

- Il permet la télédiffusion directe, supprimant par là les nécessaires relais actuels. En contrepartie, il supprime les monopoles nationaux. Un téléviseur français pourra ainsi payer les programmes d'autres pays européens.

Il ne nécessite en contrepartie qu'une modification des antennes réceptrices et des récepteurs actuellement sous modulations d'amplitude, alors que la diffusion par satellite s'effectue en modulation de fréquence.

- Les satellites permettent de multiplier la nature des informations codées en numérique : téléimpression, téléconférence

ou visiophonie... très coûteuses par voie terrestre.

- Ils permettent le passage des transmissions de données à grande vitesse entre ordinateurs, par exemple pour la consultation des banques de données d'un continent à l'autre.

Le trafic par satellite est appelé à croître de 25% par an. Son prix devant chuter de façon spectaculaire : de 5300 dollars d'abonnement par an en 1965 à 700 dollars en 1983.

Ainsi, l'évolution vers la télématique pose-t-elle aujourd'hui le problème des réseaux. Plus que l'informatique elle-même, en passe de désacralisation même si d'importantes inégalités subsisteront entre les gros et les petits, il apparaît que c'est davantage du cheminement de l'information qu'on peut redouter une utilisation dangereuse de l'informatique : qui aura accès aux réseaux ? Serviront-ils à décentraliser, à concentrer ? Leur architecture privilégiant tel ou tel mode de transmission sera le reflet du type de société pour laquelle la bourgeoisie consacre tant de colloques, fleurit son parler élyséen de tant de commissions. L'exemple de Télétel illustre son orientation. C'est ce que nous verrons demain.

Les réseaux

Ils sont l'épine dorsale de la télématique. Sans eux, l'échange entre ordinateurs serait impossible, ce qui limiterait considérablement les possibilités nouvelles issues de l'informatique.

Auparavant, des réseaux s'étaient créés à l'initiative de certaines entreprises privées : Air France, SNCF, PTT... Depuis octobre 1977, les grandes banques françaises utilisent le réseau international de communications et d'échanges inter-bancaires SWIFT. Ce dernier, fondé par 463 banques de 15 pays, a coûté 25 millions de dollars, et peut transmettre jusqu'à 300 000 messages par jour.

Cependant, de nombreux inconvénients résultaient de la prolifération des réseaux privés. D'une part, l'existence de langages différents, d'autre part, le risque de voir certains géants faire la loi sur le marché. En premier lieu les entreprises américaines IBM, ATT, NCR, RCA, etc.

Aussi, le 21 décembre 1978, fut annoncée la mise en route du réseau Transpac. Il s'agit d'un réseau public, dont la procédure de transmission utilisée a été normalisée au plan international : le x25. Déjà plus de 60 000 abonnés y sont branchés. Service de transport et d'aiguillage (en temporel) d'informations entre des postes de réception et de diffusion, il présente l'avantage de permettre à n'importe quel système de la bureautique ou de l'informatique, l'accès aux informations traitées, stockées ou diffusées par n'importe quel système. Sa vitesse de transmission est de 4800 bits par seconde et sa facturation ne tient pas compte des distances, mais du volume des messages.

Un modèle européen de ce Transpac — Euronet — vient d'être mis en service.

Il est certain que les réseaux peuvent favoriser le fichage accru ; mais peut-on s'arrêter à cette constatation pour condamner par avance un tel réseau ?

Dans notre
prochaine édition :
**TELETEL
INFORMATION
A DOMICILE,
INFORMATION
A VENDRE**

LUTTES OUVRIERES

LES NETTOYEURS DU METRO PREMIERES VICTIMES DES RESTRICTIONS BUDGETAIRES

La RATP pratique l'autorité à sa façon. Elle exige en effet comme le montre la lettre dont nous publions le fac similé, que les 12 entreprises qui assurent le nettoyage du métro diminuent leur activité et donc leur personnel. La CFDT dans une récente conférence de presse décrivait les conséquences de cette politique pour les usagers et pour les nettoyeurs. Nous publions l'essentiel du rapport qu'elle a remis à cette occasion à la presse. Ceux de l'entreprise Campenon Bernard, sont en grève depuis le 26 septembre, car ils refusent que certains chefs exigent désormais d'un nettoyeur le travail qui était fait, il y a peu encore par deux ou trois ouvriers. Basés place de la Nation, ils exigent dans l'immédiat qu'un chef raciste soit muté et n'exerce plus de postes de commandements.

Depuis le 1^{er} juillet, la direction de la RATP met en vigueur de nouvelles consignes réduisant la fréquence du nettoyage dans le métro.

— Les escaliers mécaniques sont nettoyés une fois tous les deux mois au lieu d'une fois par mois.

— De nombreuses stations ne sont balayées que 2 fois par 24 heures, au lieu de trois.

En fait, la direction de la RATP met en place une «articulation plus souple» du nettoyage pour reprendre ses termes qui consistent en une diminution importante des opérations de nettoyage du métro.

Pourquoi la RATP réduit le nettoyage.

Le syndicat CFDT des travailleurs assurant un service RATP s'est inquiété de ces décisions au cours d'une audience auprès de la direction. Les principales réponses de la RATP mettent en avant l'augmentation élevée du coût du nettoyage.

La direction nous a dit : L'augmentation en francs courants du nettoyage est le suivant pour les années 1975 à 1979 :

1975	36 millions
1976	37,6 millions
1977	41,8 millions
1978	59,9 millions
1979	62 millions

Ces chiffres méritent quelques observations :

1) Les augmentations entre 1975 et 1976 (4%) et entre 1978 et 1979 (3,5%) ne correspondent même pas à la hausse du coût de la vie.

2) L'augmentation entre 1976 et 1977 (11,7%) correspond à la norme du coût de la vie.

3) Quant à l'augmentation importante entre 1977 et 1978, elle s'explique par trois raisons.

A) Cela correspond à une extension du réseau et donc à l'ouverture de nombreuses correspondances avec un passage qui nécessite le nettoyage (gare de Lyon, Châtelet, Nation, Auber).

B) Durant cette période, il y a eu respect de l'application de la convention collective imposée pour la grève des nettoyeurs de juin 1977.

C) Enfin, c'est également le moment où la RATP a négocié les contrats avec 12 entreprises de sous-traitance, au lieu de 6, ce qui doublait les frais généraux.

Au total donc et malgré ce que dit la direction de la RATP, l'augmentation du coût du nettoyage entre 1975 et 1979 est faible par rapport aux réels besoins d'un service public.

Des conséquences très graves.

Les conséquences de cette réduction du nettoyage sont triples :

— Vis à vis des usagers.

— Vis à vis de ceux qui travaillent dans le métro.

— Conséquences enfin sur l'emploi.

Usagers
Des exemples concrets :
— L'encadrement des publicités n'étant plus nettoyé, la poussière ira en s'accumulant et sera projetée dans l'atmosphère par la ventilation.

— Les chewing gums n'étant plus grattés par terre entraînent la malpropreté.

Plus grave encore, nous constatons dès maintenant une prolifération de rongeurs (souris, rats).

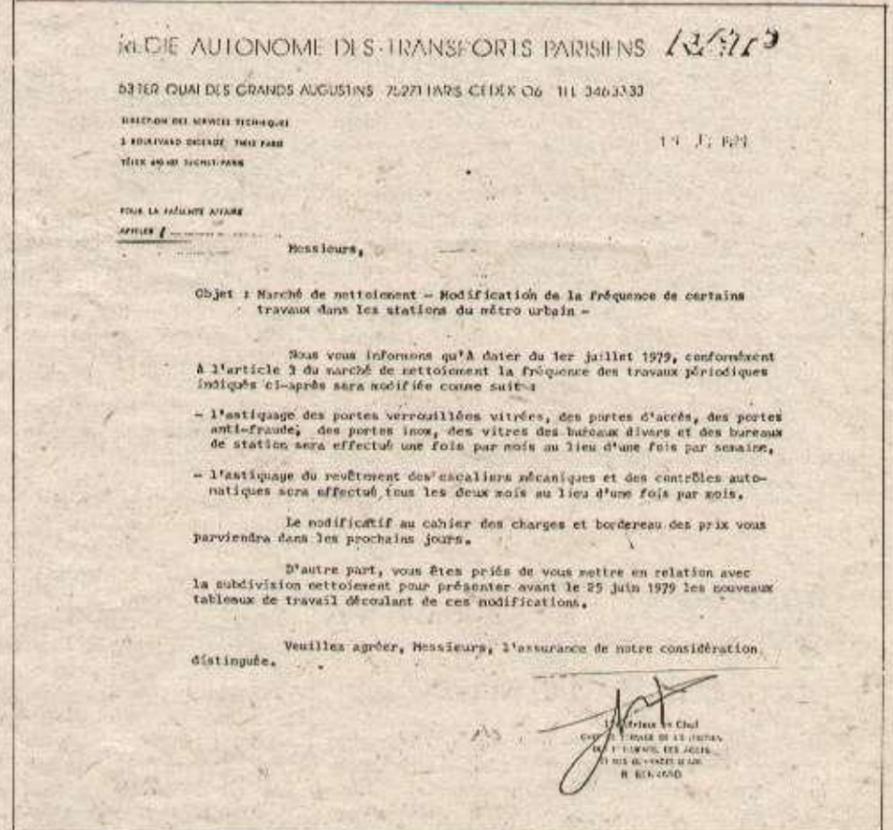
Les insectes et surtout les moustiques se développent notamment à Nation.

En fait, pour les usagers il y a dégradation du service public au travers des conditions d'hygiène et pourtant parallèlement, le billet ne cesse d'augmenter.

Le personnel qui travaille dans le métro

Il s'agit non seulement du personnel RATP en contact avec le public mais également de tous ceux qui assument la maintenance, agents techniques, travail de nuit, nettoyage etc...

Pour eux, les consé-



quences sont identiques à celles des usagers avec deux éléments en plus :

— Ils subissent ces conséquences toute la journée et à longueur d'année.

— Les dégradations sont accentuées dans tous les endroits qui ne sont pas visibles du public.

Emploi

La RATP annonce qu'il

n'y aura pas de licenciement et que la «réduction du personnel» se fera de trois manières : départs volontaires, retraites, mutations entre chantiers.

En fait, la volonté est de réduire ces effectifs de 10% en un an soit 110 travailleurs.

Les patrons des entreprises de sous-traitance

pratiquent des licenciements abusifs.

La CFDT majoritaire parmi les nettoyeurs est opposée à toute réduction du nettoyage du métro et en conséquence s'oppose à toute réduction d'effectifs.

Elle estime que ces mesures sont des nouvelles étapes de la dégradation du service public.

PTT-Clermont gare : les dessous de la modernisation

Pour les postiers de Clermont gare, deux modifications intervenaient le 1^{er} octobre dans leur travail, deux modifications d'importance. Tout d'abord, l'ambulant Paris-Clermont est transformé, en Train Poste Autonome (TPA). Conséquence immédiate : suppression de 12 positions de travail sur les deux brigades de nuit. Deuxièmement le bureau gare est transformé en centre de tri automatique (CTA). Enfin, 60 auxiliaires sont licenciés. Au total 72 suppressions de postes et des conditions de travail aggravées (cadences).

le quotidien du peuple

- Directeur politique Charles Villac
- Rédacteur en chef et section luttes ouvrières Gérard Privat
- Rédacteurs en chef adjoints Marc Levigan, Fabien Vaudois, Jean Lernet
- Section politique Nicolas Duvallois
- Section internationale Jean-Paul Gay
- Section informations générales Monique Chéran
- Secrétaire de rédaction Hélène Roussillon

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N° 668 J
CCP N° 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

72 suppressions de postes

Avant le 30 septembre, l'ambulant Paris-Clermont était un ensemble de wagons postaux accroché à un train de voyageurs. On y triait le courrier pour le Puy de Dôme et l'on y stockait les sacs de 2^e catégorie pour les autres départements d'Auvergne.

Ces sacs là étaient triés à l'arrivée à Clermont Gare. Maintenant, une partie de ce courrier de 2^e catégorie est trié dans le TPA qui remplace les wagons postaux et qui est plus important. Il y a donc moins de travail à faire à l'arrivée au CTA de Clermont et l'administration en profite pour supprimer 6 positions de travail dans chaque brigade de nuit, soit 12 au total

D'autre part, depuis longtemps la direction départementale du Puy de Dôme voulait licencier des auxiliaires à temps partiel. C'est maintenant chose faite et elle a eu le culot d'y ajouter outre les saisonniers (juillet, août), qui avaient vu leur contrat prolongé en septembre, des auxiliaires à temps complet qui ont plusieurs années d'ancienneté. Les sections syndicales CGT et CFDT ont profité des journées portes ouvertes au CTA jeudi 27 septembre pour appeler à la grève et populariser la lutte par tracts, en direction des usagers-visiteurs. La CFDT s'affirme satisfaite de la manière dont la grève est suivie.

CORRESPONDANCE

Après une mise au point, la CFDT de Longwy accepte de rencontrer la CGT

L'UL-CGT de Longwy a récemment adressé à différentes organisations syndicales, donc à l'UIS-CFDT une demande de réunion. A cette occasion, l'UIS-CFDT a publié la réponse suivante sous forme de communiqué.

«Nous avons l'habitude de répondre positivement à ce genre d'initiative. Ainsi qu'elle vient de l'exprimer à maintes reprises, la CFDT estime que l'unité syndicale est une condition essentielle pour obtenir la mobilisation des travailleurs et de la population et pour imposer au patronat et au gouvernement les revendications qui sont les nôtres depuis 10 mois. Mais avant la réunion, la CFDT veut que la CGT définisse clairement ses conceptions de l'union, de l'action, de l'indépendance syndicale et du respect des autres partenaires syndicaux. La CFDT n'acceptera pas que la CGT s'arroge le droit de déjuger les autres et se présente comme le seul syndicat qui détienne la vérité et qui défende les travailleurs. Elle ne peut accepter non plus un coup d'éponge subit sur les attitudes passées et en

particulier sur l'accusation inadmissible de trahison portée par la CGT. L'UIS-CFDT renouvelle sa demande d'une intersyndicale structurée et publique, comme l'exigent les travailleurs. Elle condamne par avance toute nouvelle opération politique. La réunion doit avoir pour but de définir en commun les objectifs de lutte, non seulement sur la sidérurgie, mais aussi sur les revendications sociales des sidérurgistes, à défendre les travailleurs des petites et moyennes entreprises, des locataires SONACOTRA, des chômeurs. La CFDT exige un plan global pour tous les secteurs et la mise en place d'un comité tripartite pour l'emploi dans le bassin de Longwy. A cette occasion doivent également être définies des propositions d'action à soumettre aux travailleurs et à la population».

● Tournée de Giscard en Aquitaine

Giscard effectue à partir de ce jeudi une tournée en Aquitaine. Il sera jeudi à Agen, vendredi à Pau et samedi à Bordeaux. Un déploiement policier exceptionnel est mis en place pour l'occasion. A Pau, environ 5 000 flics sont prévus pour l'occasion : les personnes habitant le long du parcours qu'empruntera le président ont été invitées à ne pas accueillir chez elles plus d'une ou deux personnes n'habitant pas là de façon habituelle.

Les UD CGT et CFDT de Gironde appellent à une grève le jeudi 4 octobre, et à une manifestation à 9 h 30. A Pau, la CGT appelle à la grève. Un rassemblement, dont les modalités ne sont pas encore précisées, aura lieu à l'appel des syndicats samedi matin à Bordeaux.

Les sections CGT et CFDT du centre hospitalier régional de Bordeaux, où 700 licenciements d'auxiliaires sont prévus, rappellent les graves atteintes gouvernementales contre la santé et concluent : «Aujourd'hui, comme solution à nos problèmes, la direction nous annonce 700 licenciements au CHR de Bordeaux, chiffre qui va bien au-delà des remplacements d'été. Le personnel hospitalier a plusieurs raisons d'être en grève le 4 octobre avec l'ensemble des hospitaliers, pour lutter contre la dégradation de la santé, pour dénoncer, lors de la visite de Giscard, sa responsabilité directe dans l'élaboration de cette politique. La santé, c'est l'affaire de tous.»

● Rentrée parlementaire : débat sur la défense

L'Assemblée nationale a entamé mardi, sa session d'automne. Defferre demandait un débat avec vote sur la politique économique du gouvernement, ce qui lui était refusé, le secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement ayant estimé, qu'il s'agirait d'une «motion de censure camouflée». Ballanger, pour le groupe PCF, exigeait également un débat de politique générale.

Après ces passes d'armes rituelles, un débat s'engageait sur une déclaration du gouvernement «sur l'exécution et l'actualisation de la loi de programmation militaire». Le ministre Bourges a estimé que rien ne justifiait une modification de cette loi votée en 1976. Sa politique militaire a été critiquée au sein même de la majorité, un député UDF ayant présenté un rapport concluant à une nécessaire réorientation des armements nucléaires, en augmentant notamment la force nucléaire sous-marine. Un député RPR a regretté un retard dans la mise en service du sixième sous-marin nucléaire.

● Nouvelle hausse de l'or

L'or a continué, mardi matin, sa hausse vertigineuse sur le marché des changes, provoquant une baisse simultanée du dollar, qui se négociait, en début de matinée, à 4 F à Paris. Une intervention des banques centrales a fait remonter ce cours à 4,10 F à Paris. Le mouvement de hausse de l'or avait recommencé lundi, et s'est poursuivi alors que les milieux boursiers escomptaient, qu'il s'enrayerait.

GARAUDY CANDIDAT

Roger Garaudy, ancien dirigeant du PCF, exclu de son parti en 1978, sera candidat aux présidentielles de 1981. Il déclare rejeter les positions des quatre grands partis parce qu'ils acceptent le même «modèle de croissance» et le nucléaire civil et militaire.

EDGAR FAURE EN RUPTURE DE RPR

Edgar Faure, membre du parti radical,

député européen sur la liste UDF, ex-membre du RPR, vient de quitter le groupe RPR de l'Assemblée nationale, auquel il était apparenté. Cette mise à l'écart du RPR lui permettra peut-être d'être élu président d'honneur du parti radical.

1 735 710 CHÔMEURS EN AOÛT

Il y avait 1 735 710 chômeurs en France au mois d'août, selon la CGT, qui estime à 11,2 % l'augmentation du chômage depuis un an.

Giscard et le «centre gauche»

CINQ ANS DE QUETE D'UNE ALLIANCE DES CENTRES

Les avances de Giscard en direction du centre gauche ont provoqué beaucoup de bruit, mais assez peu d'effets. Depuis son élection à la présidence, Giscard ne cesse périodiquement de tenter de relancer l'idée d'un «bloc central» liant la droite giscardienne avec ce qui reste des radicaux de gauche et tout ou partie des socialistes. Ses

convergences ne manquent pourtant pas entre Giscard et le PS, tant sur les problèmes de politique intérieure que de politique extérieure. Mais des obstacles non négligeables s'opposent à leur rapprochement dans une majorité de gouvernement. Le PS, qui avait obtenu 5% des voix lors des élections présidentielles de 1969, n'a dû sa remontée électorale qu'à son alliance avec le PCF, qui le blanchissait de son passé de collaboration avec la droite : il sait qu'un rapprochement avec Giscard, dans les circonstances actuelles, lui ferait perdre une bonne part de son capital électoral, d'autant que le PCF ne manque pas une occasion de dénoncer le «virage à droite» de son partenaire.

De plus, la proximité des consultations électorales (cantonales de 1976, municipales de 1977, législatives de 1978, cantonales de 1979) contraint les partis à maintenir leurs alliances.

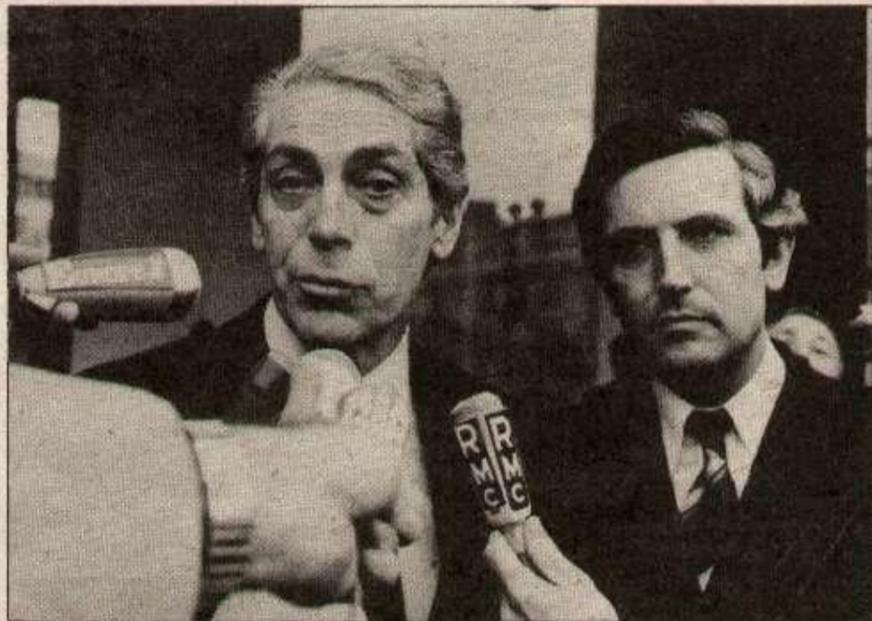
Du côté de la droite, le RPR est hostile à un rapprochement avec les socialistes, qui ne ferait qu'accentuer la marginalisation de la formation gaulliste. Dans de telles conditions, l'affirmation de convergences entre la majorité giscardienne et ce qu'il est convenu d'appeler la «gauche non communiste» ne peut se faire qu'à petits pas, et jusqu'à présent, seuls quelques individualités ont pu être amenées dans le giron de la majorité présidentielle.

DES EFFORTS DE LONGUE HALEINE

Dès son élection, Giscard a fait des appels du pied au centre gauche. Seul effet immédiat ! La nomination de Françoise Giroud comme secrétaire d'Etat à la condition féminine, alors que celle-ci avait appelé à voter Mitterrand au second tour des élections présidentielles.

En septembre 1975, la visite de Fabre à l'Élysée provoque un tollé de protestations à gauche, mais celui-ci attendra plusieurs années pour se rallier à Giscard. Dans l'année qui suit, certaines fédérations des radicaux de gauche passent au parti radical valoisien. Brousse, maire de Béziers, qui fait partie de ces transfuges, est pour ce seul fait nommé ministre dans le premier gouvernement Barre (août 1976).

Son sort futur devait amener à réfléchir plus



Fabre rendant compte de sa «commission sur l'emploi» : un allié de peu de poids.

d'un candidat au ralliement : aux élections municipales de mars 1977, Brousse, qui avait été élu par des voix de gauche, perd sa municipalité. Résultat : il doit abandonner aussitôt son portefeuille de ministre. De quoi échauder ceux qui, à gauche, ne voyaient pas d'un mauvais œil les avances giscardiennes. Et puis, la victoire de la gauche aux municipales laisse prévoir un résultat identique aux législatives : ce n'est donc pas le moment de glisser dans le camp qui, croit-on, généralement à l'époque, sera vaincu.

APRES MARS 1978 : LA MISSION DE FABRE

La défaite de la gauche, avivant les contradictions entre les partis de gauche, va relancer les offres de l'Élysée. C'est l'époque de la concertation, des défilés à l'Élysée des chefs des partis d'opposition. Un obstacle de taille à cette «ouverture» : dans la nouvelle Assemblée Nationale, RPR et PCF, hostiles, chacun pour leurs propres raisons, à un rapprochement giscard-socialiste, disposent ensemble d'une majorité de suffrages, pour bloquer toute velléité dans cette direction. Dès la rentrée parlementaire d'avril 1978, un projet giscardien visant à confier à l'opposition la présidence de deux commissions de l'Assemblée échoue du fait de l'opposition du RPR.

De nouvelles ouvertures seront faites en direction des socialistes, en mai 1978, lorsque Giscard, en visite à l'ONU, emporte un député socialiste dans ses bagages. Le terrain était bien choisi, puisqu'il s'a-

veillades vers la «gauche modérée» n'ont jusqu'à présent obtenu que des succès très limités. La polarisation de la vie politique bourgeoise en deux grandes coalitions, droite et gauche empêchera encore pendant pas mal d'années le rapprochement auquel il rêve.

gissait d'un débat sur le désarmement, sujet sur lequel les convergences sont importantes entre giscardiens et socialistes. Mais la session de l'ONU sur le désarmement n'a, comme d'habitude, pas apporté de résultats, et la question a sombré dans l'oubli.

D'autres mesures ont été proposées, comme celle qui vise à introduire la proportionnelle dans les élections municipales, ce qui rendrait inutiles les alliances et pourrait favoriser un éclatement des deux grandes coalitions : mais ce projet, qui n'est pas encore voté, se heurte aux réticences du RPR, qui entend bien l'édulcorer.

Une réussite, tout de même, pour Giscard : l'opération Fabre, qui annonce, dans le ciel serein d'août 1978, qu'il accepte une «mission sur l'emploi» qui lui est confiée par le gouvernement. Les chômeurs en sont encore à attendre les fruits de l'opération, dont le seul effet a été de scinder le Mou-

vement des radicaux de gauche. Il est question aujourd'hui que ceux des radicaux de gauche qui ont suivi Fabre rejoignent le parti radical valoisien. Le succès de l'opération est tout de même limité, vu la faible poids électoral des dissidents du MRG.

Pour les élections présidentielles, il est clair que l'heure n'est pas pour le PS à l'affirmation de ses convergences avec Giscard : il serait suicidaire de sembler soutenir fût-ce une partie d'une politique impopulaire.

Le seul résultat tangible de la politique giscardienne a été de rallier une petite frange des radicaux de gauche, électoralement insignifiante. Mais Fabre ne doit plus tellement croire à son avenir, puisqu'il ne s'est pas représenté devant les électeurs aux cantonales de mars 1979 ; il vient même de revendre sa pharmacie.

François NOLET

Nom (en capitales).....

Prénom.....

Ville.....

Date :

Abonnement normal 350 F

Abonnement de soutien 600 F

... F

Mode de versement : — en une fois — en trois fois

Indiquez par une croix dans les cases vos différents choix. Découpez et renvoyez au Quotidien du Peuple

BP 225 75924 Paris Cédex 19.

Crédit Lyonnais Agence ZU 470 compte n° 668 J

Le prix de l'abonnement est de 350 F, qui peuvent être versés soit intégralement à la commande, soit en trois fois (200 F à la commande, puis 100 F et 50 F), échelonnés sur trois mois. Nos abonnés disposeront d'une carte «abonné-ami», qui leur donnera un certain nombre d'avantages.

● Feu vert pour des centrales fissurées

UN PARI LOURD DE CONSEQUENCES

Rentabilité contre sécurité. Une nouvelle fois, le capitalisme a tranché pour le profit.

Il y a une semaine, le ministre de l'Industrie déclarait qu'aucune centrale ne serait chargée si les garanties de sûreté ne sont pas prises. Mais bien qu'aucune vérification n'ait été entreprise sur les

En prenant cette décision, l'EDF admet qu'elle fait une série de paris. Elle a également reconnu qu'elle ne disposait pas des moyens de contrôle permettant une vérification complète des pièces défectueuses et elle estime que les procédés de réparation ne seront pas opérationnel d'ici 2 ans ! Pourtant, l'ordre a été donné !

D'après Kosciusko-Morizet, l'expert chargé des problèmes de sûreté nucléaire au ministère, les fissures existent bien, sur des centrales en fabrication, comme sur celles en service, mais, n'ayant que 7 mm de profondeur, elles

ne présentent pas de risques d'ici 5 ou 6 ans ! Et qu'au lieu de réparer ces fissures sur les centrales non encore alimentées en uranium — ce qui est logique et prudent — il a été décidé de les mettre en charge, pour éviter un retard de neuf à douze mois dans leur mise en service. Et tant pis pour les ouvriers qui devront faire les réparations en ambiance radio-active !

L'expert ajoutait que des contrôles seront effectués régulièrement, que les fissures ne deviendraient graves que si elles atteignent 60 mm de profondeur. Enfin, qu'un appareil de contrôle auto-

● Les syndicats s'opposent au chargement

plaques et tubulures fissurées, le ministre, après l'avis des experts, vient d'autoriser le chargement en uranium enrichi des 2 centrales de Tricastin et de Gravelines.

Au cours d'une réunion avec les syndicats, la direction EDF, a confirmé l'ordre de chargement des réacteurs.

matique ne serait au point que fin 1981 ! Nous voici clairement renseignés sur le souci de sécurité du gouvernement en matière de protection nucléaire. Pour lui, seul compte un impératif : ne pas perdre de temps, faire tourner les centrales le plus tôt possible.

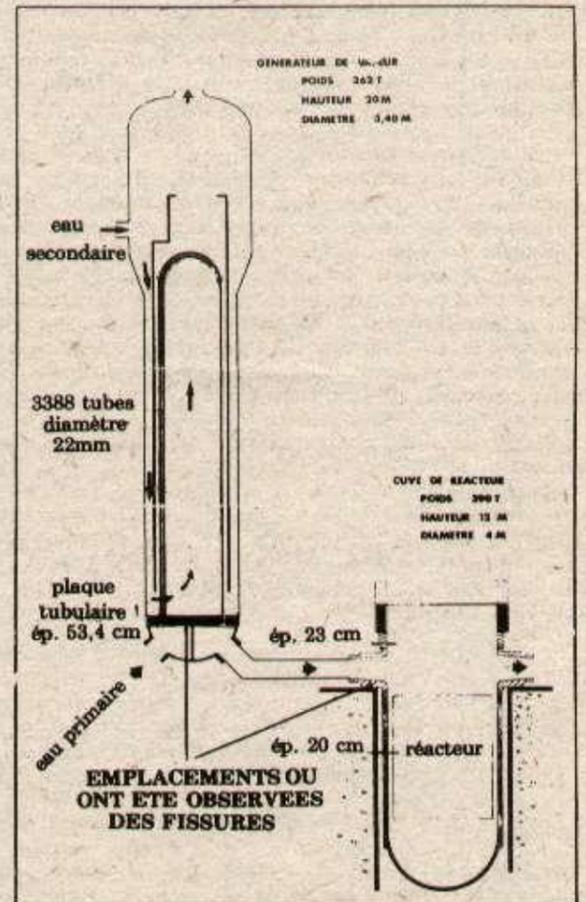
LE NECESSAIRE EST PREVU

Sur le terrain, un syndicaliste de la CFDT-Drôme nous indiquait mardi soir, qu'en cas de chargement «les camarades ont prévu le nécessaire». CGT et CFDT devaient se rencontrer mercredi matin, pour «organiser la riposte

commune face à la décision autoritaire de l'EDF et des pouvoirs publics». La Fédération Energie de la CFDT indiquait, par ailleurs qu'elle refusait que «le démarrage des centrales nucléaires repose sur un pari. Et afin de garantir durablement la sécurité du personnel et des populations, elle exige que les contrôles complets des cuves et des générateurs de vapeur soient effectués avant tout démarrage. Elle appelle le personnel à refuser le chargement».

Celui-ci devrait vraisemblablement être tenté pendant cette semaine.

Michel BERTEL



CONTRÔLE INDUSTRIEL DES FISSURES EN 1981 !

Point de vue de Claude Richard, technicien EDF, un des responsables de la FGE-CFDT

«Premièrement il y a le problème du contrôle de ces fissures, pour les localiser, pour bien les connaître. La direction nous l'a confirmé ce matin : il n'y a pas d'appareil actuellement exploitable d'ici avril 1980. Il y aura une possibilité vers la fin novembre, mais sur un appareil manuel. Cela veut dire que l'on est obligé, pour suivre l'évolution de ces fissures, d'avoir des points de repères afin de juger de leur évolution. Et en manuel, on peut difficilement, car on ne serait jamais au même endroit de la fissure. C'est possible pour l'instant, en bricolage !

Ce que la direction nous dit, c'est qu'on aura un appareil en avril 1980. Et pour la réparation, nous serons, dit la direction, techniquement compétents en fin 1980. Industrielle-ment en 1981. Elle ajoute qu'il y a trois possibilités : ou l'on ne fait pas la réparation, on la constate simplement. Ou on élimine le défaut en limant le dessus de la cuve et on laisse comme ça. Ou on élimine le défaut et on fait une protection actuelle. Et ils semblent s'acheminer vers la première solution...

Pour les fissures, la direction confirme que celles-ci peuvent déboucher

d'ici 6 ans sous l'inox. Elle ajoute que c'est un problème de cyclage, c'est-à-dire baisse et montée en charge. Alors moins on en fera, moins il y aura de contrainte à l'intérieur du générateur, plus la centrale peut durer longtemps. Cela veut dire qu'on peut dépasser largement les 6 ans.

Quant à nous, nous pensons que le nucléaire ne pourra pas être fait uniquement en énergie de base. Actuellement, on peut moduler avec le charbon ou le fuel, ce qui fait qu'avec une ou deux centrales nucléaires, on peut les faire marcher en continu sans les faire varier. Mais plus on aura de centrales, plus on sera obligé de les faire varier.

On a fait deux couches de revêtement en inox, en incolme. Aux USA, il n'y en a qu'une. Il semblerait que les fissures ne soient pas apparues. Sur la double couche de protection, on n'a pas coulé à chaud la deuxième plaque d'incolme. Cela a dû créer un certain nombre de contraintes métallurgiques qui ont amené les fissures. La direction malgré tout refuse le contrôle et ce matin a donné l'ordre de chargement.»

Suspension de la parution du journal Sud

VIE ET RENOUVEAU D'UN JOURNAL REGIONAL

Interview d'Alain Doudies, un des animateurs de Sud

RECUEILLIE PAR MICHEL BERTEL

«SUD ne doit pas disparaître» indique le dernier numéro de cet hebdomadaire régional. A l'origine de la suspension de cet hebdo, des difficultés financières. Mais l'équipe de rédaction compte redémarrer un nouveau SUD. Dans les colonnes

du Quotidien du Peuple, nous avons, par exemple dans «la revue des revues» du QdP de fin de semaine, cité des extraits de SUD. Aujourd'hui, nous avons donné la parole à Alain Doudies, un des animateurs de ce journal.

► Pour qu'elles raisons avez-vous lancé SUD et pour quelles raisons suspendez-vous sa parution hebdomadaire ?

A.D. : on a lancé ce journal parce qu'on a constaté une carence de l'information dans cette région qui est très grande. Dans le Languedoc, il n'y avait que les grands quotidiens régionaux et principalement le Midi Libre. Et on avait rencontré un tas de gens qui disaient : l'information régionale, ça ne va pas, le Midi Libre ne donne pas d'informations ou les déforme... Cela serait bien s'il y avait autre chose. Alors c'est parti d'un petit groupe de journalistes professionnels qui constataient cette carence et avaient du mal à faire leur métier «proprement». D'où l'idée de Sud, qui a démarré le 19 janvier 1976, couvrant l'ensemble des départements du Languedoc-Roussillon, avec une douzaine de permanents.

On a toujours travaillé sans hiérarchie à l'intérieur du journal, la prise de décisions importantes étant faite par l'assemblée générale des permanents. Pendant 4 ans, on s'est bagarré, le journal est sorti sans trop d'embarras.

Ce qui s'est passé, c'est que vers février-mars, on a assisté à un léger fléchissement des ventes, environ 10%, 500 lecteurs sur 5000, mais c'était beaucoup, étant donné notre situation précaire.

D'où la remise en cause du projet initial, mais aussi le choix de conti-

nuer le journal, un journal de gauche, mais indépendant de toutes les organisations et qui donne des informations. On a profité de cette situation, difficile pour définir des objectifs plus fermes, plus approfondis. Au lieu de continuer dans ce qui nous a semblé une routine, due à la situation actuelle, on a redéfini un projet. Pour aller plus loin dans deux directions : la première sur le plan de l'information.

Avec une plus grande pagination, des correspondants... on va pouvoir mieux couvrir la région. Deuxième dimension diversification. Il y a une critique qu'on nous faisait, c'était que le journal était trop étroit dans la variété de ses sujets, avec une vue trop politicienne des choses... On va maintenant multiplier les sujets de vie quotidienne, de société...

► Qu'entends-tu par «vision politicienne des choses» ?

— On se situe à gauche, même si on a eu beaucoup de problèmes avec des organisations, qui trouvaient notre démarche intéressante mais poussaient des hauts cris quand on mettait le doigt sur un problème, ou quand on attaquait des notables... on représentait des gens qui n'applaudissaient pas à chaque fois... C'est le premier point : on considère qu'on a pas pris assez de distance. Et surtout il y a d'autres façons de traiter la politique au sens large, que par le

biais de la seule activité politicienne, si tu veux. Un exemple : on s'est occupé des élections municipales à Nîmes. On va voir les différents candidats et on fait un papier de synthèse. Autre façon d'aborder le problème : aller dans un quartier et demander aux gens comment ils vivent la campagne électorale, tu vois...

De fait, on s'est situé dans un courant de soutien critique à l'union de la gauche. Une des conclusions qu'on tire c'est que l'union de la gauche n'existe plus, et qu'il nous faut adopter une autre démarche.

► Qu'en sera-t-il du nouveau SUD ?

— On a la volonté de faire un journal moins guindé dans son ton, plus original. On s'est aperçu qu'il y avait les derniers temps une neutralisation du ton, un nivellement qui faisait un grand jeu intéressant. Là on va faire des efforts et prendre les moyens pour avoir des correspondants un peu partout, qu'on soit un peu mieux payé (actuellement 1800 F par mois) et surtout couvrir un peu mieux l'information régionale. On a donc lancé une souscription. On va sortir 3 numéros d'ici la fin de l'année : le 13 octobre, le 10 novembre, et le 8 décembre. Et dès début janvier, repartition hebdomadaire.

SUD, 4 rue des Tessiers
34000 MONTPELLIER

INTERNATIONAL

Depuis lundi à minuit, la république de Panama a repris partiellement possession de la zone du canal, ce après 76 ans de domination américaine sur cette portion du territoire panaméen. La cérémonie a pu avoir lieu après que la chambre des représentants américains ait finalement donné son accord à la ratification des nouveaux traités sur le canal, signés à Washington le 7 SEPTEMBRE 1977. Le transfert de la souveraineté du canal sera achevé le 31 décembre 1999. Cependant le président des Etats-Unis se réserve abusivement le droit d'intervenir militairement s'il estime que la sécurité de son fonctionnement est en danger.

Le 1^{er} octobre aura marqué une importante date historique pour le gouvernement et le peuple de Panama. En effet, depuis ce jour, le drapeau panaméen flotte sur la zone du canal, marquant ainsi la fin de 76 ans de domination américaine. Il aura fallu pas moins de 10 ans de

négociations entre le gouvernement Torrijos et les différents présidents qui se sont succédés à la Maison-Blanche, pour que soient conclus les traités de septembre 1977. Encore que ceux-ci ne prévoient pas l'évacuation des bases militaires américaines avant 1999.

Après 76 ans de présence américaine

PANAMA RECOUVRE PARTIELLEMENT SA SOUVERAINETE SUR LE CANAL

Le canal de Panama a été acquis en 1903 pour la somme dérisoire de 40.000 dollars par les Américains qui rachetèrent aux Français les droits qu'eux-mêmes avaient usurpés. Ces tractations entre deux puissances impérialistes avaient été précédées par les manœuvres des Etats-Unis aboutissant à la création d'un nouvel Etat : la république vulnérable de Panama (le 3 novembre 1903), plus vulnérable aux pressions américaines que la Colombie dont dépendait cette région auparavant.

En 1970, le bénéfice de l'exploitation du canal a été de 175 millions de dollars. Sur cette somme, le gouvernement panaméen n'a perçu que 1,9 millions de dollars pour sa «location».

Outre les bénéfices que rapportait aux Etats-Unis l'exploitation du canal, ceux-ci ont installé dans la zone qui l'entoure (1432 km²), 22 bases de sous-marins et 14 autres bases militaires ainsi que 6 écoles dont la tristement célèbre école des Américains, fondée en 1949 par le Pentagone et dont sont sortis des milliers d'officiers latino-américains formés à la lutte anti-guerrilla. Selon le traité signé en septembre 1977, les Etats-Unis conserveront leurs



bases militaires jusqu'en décembre 1999, date à laquelle le retour de sa souveraineté à Panama devra être totalement achevé.

L'ancien président de Panama, le général Torrijos, personnalité connue pour ses rapports amicaux avec Cuba et son rôle dans l'aide apportée au Front Sandiniste a vivement critiqué l'«Etat impérialiste qui prétend contrôler militairement le territoire souverain d'une nation étrangère, ne sait pas ce que c'est la dignité d'un peuple». Ces propos rejoignent en partie ceux du

président Aristide Royo, qui déclarait en mai dernier, que... «Les traités ne représentaient pas la fin de la lutte menée par Panama pour retrouver la pleine souveraineté sur la voie d'eau...». Sans constituer une victoire définitive, le retour progressif du canal à la souveraineté légitime de Panama constitue un pas important dans le renforcement de son indépendance.

Frank ROUSSEL

● Visite du 1^{er} ministre grec à Moscou

Constantin Caramanlis est arrivé lundi à Moscou pour une visite officielle de deux jours, il se rendra ensuite en Hongrie et en Tchécoslovaquie. Cette visite revêt une importance particulière, à l'heure où des discussions ont lieu sur la réintégration de la Grèce à l'OTAN, qu'elle avait quitté en 1974. La décision de l'alliance Atlantique de transférer le commandement en mer Egée à la Turquie, a été très mal accueillie par Athènes. L'avenir des relations entre la Grèce et l'URSS est suivi avec d'autant plus d'attention, par les observateurs, que la Grèce a décidé récemment d'accorder des facilités de mouillage à la flotte soviétique dans l'île de Syros. La coopération économique sera également à l'ordre du jour de cette rencontre.

UN ENJEU IMPORTANT

Les efforts permanents de l'impérialisme américain pour rester maître de cette zone témoignent de l'intérêt stratégique, militaire et économique que revêt le contrôle du canal.

On comprend d'autant mieux les réticences du congrès américain à ratifier les nouveaux accords lors-

Carnet de voyage au Liban

Un bourg brûlé par le soleil, à flanc de côteau. A ses pieds, par-delà une courte plaine côtière, les mille reflets de la mer. Un paradis pour la paix, dans l'enfer de la guerre. Les phalanges (droite libanaise) tenaient le village, qui faisait verrou sur la route du Sud. En 1976, les forces conjointes de la Résistance Palestinienne et du Mouvement National Libanais ont fait sauter le verrou. Des forces inconséquentes y ont accumulé les destructions, et la population a fui. Les pillards ont fait le reste : meubles, fenêtres, portes, tout a été emporté.

Été 1976 : après le massacre du camp de Tell el Zaatar, les Palestiniens rescapés ont été logés dans les squelettes des maisons. En 1977, les femmes de Tell el Zaatar nous avaient dit leur désir de partir d'ici, d'être réinstallées plus loin au Sud, plus près de leur patrie, de rendre le village à ses habitants. La tension persistante, la division du Liban, la guerre du Sud en ont disposé autrement. Le campement est toujours là, à une trentaine de kilomètres de Beyrouth, sous les bombes israéliennes, avec des hommes et des femmes dont le cœur est resté là-bas, en Galilée. Pourtant, la plaine a reverdi. Peuple de paysans, les Palestiniens n'aiment pas la terre inculte.

Voici l'histoire d'Oum Moussa et Abou Moussa Saleh, entendue un jour du mois d'août, un jour extraordinaire, sans avions, sans navires de guerre, sans bombes et sans obus.

Fallait-il demander à Oum Moussa et Abou Moussa de raconter leur odyssée ? N'en connaissions-nous pas d'avances les étapes par cœur ? Il le fallait quand même, afin que pour des lecteurs français s'incarne dans un destin individuel ce qui est l'histoire de tout un peuple.

Cela commence donc, il y a plus de trente ans, en 1948, au nord de la Palestine, non loin de la ville que les Israéliens appellent aujourd'hui Kyriat Shmoneh. Oum Moussa avait alors 14 ans. Ses parents travaillaient la terre. D'autres membres de la famille étaient commerçants. Mais l'agriculture restait la source principale de revenus.

Elle s'en souvient comme si c'était hier : «nous sommes

partis par la route du Nord, à pied. J'étais très fatiguée. On voyait partout des gens tués par les Israéliens, morts de soif et de faim. Je me souviens comment mon père s'occupait de me trouver à manger, à moi qui étais encore petite.

Abou Moussa a suivi le même chemin, qui l'a conduit à Metulla, juste au-delà de la frontière libanaise.

«Nous étions sur les terres de la famille El Assaad*. Nous y sommes restés quelques mois. Une nuit, les Israéliens nous ont bombardés. Nous avons vu les ânes qui portaient les obus, avec des semelles de caoutchouc qu'ils leur avaient mises sous les pieds, pour qu'on entende pas le bruit de leurs pas. Mais el Assaad nous avait interdit de rien faire.

L'ITINERAIRE D'UNE FAMILLE ET D'UN PEUPLE (1)

Par Jean LERMET et Yomna EI KHALIL

Alors, nous sommes partis à Nabatiyeh, puisque nous ne pouvions même pas combattre à la frontière. Nous avons été dans ce camp pendant trois ou quatre ans, et chaque jour qui se levait, nous espérions que ce serait le jour du retour. Finalement, faute de travail, il a fallu quitter le Sud.

Oum Moussa, pendant ce temps, suivait à peu près le même chemin : Marjayoun, Nabatiyeh, Saïda, et finalement à Beyrouth, le camp de Tell el Zaatar. Ils s'y sont mariés, entre cousins : dans l'exode, l'attachement au pays avait pris aussi, au début, la forme d'un retour en force de certaines traditions et ce type de mariage était traditionnel. Six filles et huit garçons sont nés. Le petit dernier trotte dans la maison.

A Tell el Zaatar, Abou Moussa a trouvé le travail qu'il continue aujourd'hui à Damour : employé à l'UNRWA* (2).

Il y a trois ans, à l'été 1976, ils ont vécu tout le siège : cinquante jours sous le déluge de

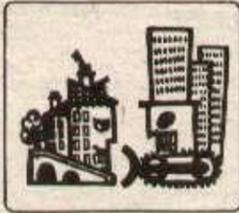
fer et de feu des batteries de la droite libanaise. Un fils est mort. Un autre a eu la jambe estropiée. Oum Moussa a été blessée à l'épaule. Le frère d'Abou Moussa aussi y est resté, et deux cents membres de sa famille : dans le monde arabe, les liens de famille sont restés très étendus. Et toute la famille d'Oum et Abou Moussa est en exil au Liban.

* (1) grands propriétaires terriens du Sud-Liban. Un membre de la famille, Kamel el Assaad, est aujourd'hui président de la chambre des députés.

* (2) Association Mondiale pour les Réfugiés des Nations-Unies (initiales anglaises).

DEMAIN
LA SUITE
DE CE TMOIGNAGE



Le quotidien
du peuple

VIE ET HABITAT, TERRAINS DE LUTTES

LIBRE RACKETT SUR LES LOYERS

(2)
enquête de
Nicolas GUILLOT

interview de l'a.c.d.l. (suite)

La semaine dernière, l'Association des Comités de Défense des Locataires décrivait le processus d'attaque généralisée contre tous les secteurs du logement en France, pour établir le règne absolu de la liberté des loyers. Comment lutter contre cette offensive ?

► — Ce qui caractérise beaucoup de luttes menées actuellement sur le front du logement, et particulièrement dans le secteur libre, c'est d'une part leur aspect individuel, chaque locataire étant isolé, et, d'autre part, le fait qu'elles se mènent sur un plan juridique, devant un tribunal. Comment dépasser ces limites ?

ACDL : Notre action vise d'abord à rompre l'isolement des locataires. En particulier, dans le secteur libre, le regroupement des locataires est décisif car la loi, c'est-à-dire le Code civil vieux de deux siècles, n'offre aucune garantie aux locataires. Certes, il est possible d'engager des instances pour demander, par exemple, la nullité de congés abusifs, mais l'issue en est incertaine. L'intérêt de telles instances réside plutôt dans leur valeur exemplaire et leur articulation avec des luttes collectives. Face aux augmentations de loyers, l'action des locataires doit viser à imposer au minimum le respect des accords, mais on envisage parfaitement, s'il y a une base collective suffisante, de se battre pour plus que le respect des accords. Ce qu'on veut, c'est développer une action collective qui crée un rapport de forces, et engager, si c'est nécessaire mais seulement si c'est nécessaire, les procédures juridiques de protection des locataires attaqués. Notre optique est résolument de ne pas combattre le dos au mur, c'est-à-dire en suivant la loi, mais de combattre avec la légitimité, c'est-à-dire bien au-delà de ce qui est actuellement la loi. C'est arracher des choses, ce n'est pas se contenter des droits qui nous sont donnés à titre de miettes.

► — Concrètement, comment créer ce rapport de forces ?

— Par exemple, tout à fait au début du mois de juillet, une locataire vient nous contacter ; 90 % d'augmentation, le signataire du nouveau bail est membre de la CNAB (1). Depuis lors, cette locataire n'a pas cessé de payer son ancien loyer ; donc, refus immédiat du paiement des augmentations exigées. Et parallèlement, nous, on organise le regroupement des locataires de son gérant et de son propriétaire. On a maintenant l'essentiel des

renseignements sur les propriétés qu'il a à Paris. On est en train de contacter les locataires pour faire en sorte que ce conflit individuel s'intègre dans une lutte collective visant à obtenir, du gérant et du propriétaire, l'engagement de respecter strictement les accords de modération.

Il n'est pas question pour nous de nous contenter de lamentations, de protestations, pétitions ou autres. Il s'agit de regrouper tous les locataires qu'ils aient ou non actuellement une augmentation, pour un refus collectif des augmentations et des congés. Créer des formes de résistance appuyées par tous, comités de défense par immeuble, par propriétaire ou par gérant. L'objectif est d'arracher des conventions collectives (2) à trois niveaux. Auprès des propriétaires ou des gérants dont on a rassemblé les locataires, auprès des organismes signataires des accords de modération ; enfin, auprès du gouvernement.

Une convention Collective obtenue sur Paris

En 1975, un promoteur menaçait d'expulsion les locataires d'un immeuble, 7, 9 et 11 rue Tournefort, à Paris. Son intention était, après un minimum de travaux, de revendre les appartements au prix fort. A la suite d'une lutte, menée par une proportion importante des locataires, regroupés dans un comité ACDL, ils obtenaient une convention collective signée entre le promoteur et l'ACDL. Cette convention garantissait aux locataires le libre choix entre deux solutions. Soit le départ de l'immeuble, pour ceux qui le souhaitent, avec une indemnité de logement, qui était à l'époque de 2 000 F le mètre carré. Soit, pour les locataires qui voulaient rester, la réfection à neuf des appartements selon des critères fixés par les locataires eux-mêmes, une garantie définitive contre toute expulsion (sauf non-paiement du loyer pendant une période fixée), et un loyer identique à celui payé avant la lutte (40 à 120 F par mois à l'époque), indexé sur la base des 6 % du livret A des Caisses d'Épargne.

Evidemment, pour cela, il faut des formes d'action qui reçoivent l'appui de l'opinion publique, qui soient légitimées par un regroupement significatif de locataires. En ce moment, on n'estime pas que la situation soit mûre pour dire à un niveau régional : auto-réduction des loyers ou des choses comme ça. Par contre, ce qui est clair, c'est le refus collectif des augmentations et des congés.

► — Il ne s'agit encore aujourd'hui que d'une série de combats ponctuels et souvent isolés. Comment passer à une étape supérieure ?

Les formes de lutte de tout un immeuble contre un promoteur, de regroupements de locataires contre un gérant pour obtenir le retour à la loi de 1948, sont autant de choses sur lesquelles les locataires du



— Ah ! vous désirez connaître quand je paierai mon terme ? ... mais savez-vous que c'est la seule curiosité que j'ai déçue... que je ne saurais pas qu'on se moque de mes affaires, moi... que je suis chez moi, moi-même... et que j'ai le droit de vous jeter par la fenêtre, monsieur !

compter sur les échéances politiques ultérieures ou autres. Notre contribution particulière parce qu'on n'est pas énorme et qu'on ne prétend pas avoir l'exclusivité d'une sorte de représentativité des locataires, c'est donc de rassembler des locataires déterminés à passer à une action collective, dont tout montre l'efficacité.

Pour l'instant, ce qu'on est appelés à lancer, c'est un appel à la lutte. On ne peut pas encore, en cette rentrée sociale, dire que tel ou tel regroupement de locataires a fait telle chose peu habituelle qui a débouqué la situation. Ce sont aujourd'hui les germes d'une situation qui se développe. Ce que nous pouvons dire, c'est deux choses. On est en mesure d'organiser ce refus collectif. On sait qu'il peut obtenir des résultats. La preuve en est que dans les autres secteurs, on obtient des résultats de cette façon, et dans des situations très analogues. Sans aucune référence juridique, le rapport de forces s'exprime par des résultats de conventions collectives significatives.

(1) La CNAB (Chambre Nationale des Administrateurs de Biens) est signataire des accords de modération de juillet limitant, en cas de renouvellement de bail par un même locataire, les hausses de loyers à l'indice INSEE (11%), augmenté éventuellement de 4% dans certains cas très particuliers.

(2) Voir, en encart, des résultats de ce type obtenus lors d'une lutte à Paris en 1975.

LA SEMAINE PROCHAINE :
- Conventions collectives à Grenoble
- Suite du bloc-notes

BLOC-NOTES

Dans le système actuel, le locataire du secteur libre n'a strictement aucun droit. Seul un rapport de forces, comme c'est expliqué ci-contre, peut imposer aux propriétaires et aux agences une sorte de statut du locataire. Toutefois, les agences affiliées à des organismes professionnels doivent respecter certaines règles. D'autre part, une commission mixte (représentants des locataires - représentants de certains groupements de propriétaires), réunie sous l'autorité du gouvernement, la commission Delmon, a émis un certain nombre de vœux, qui n'ont pas force de loi, mais dont on peut exiger l'application, les principales agences étant membres d'organisations professionnelles signataires de ces accords.

LE BAIL

Rien d'obligatoire, rien n'impose même la signature d'un bail écrit, et, de fait, les propriétaires pratiquent de plus en plus le bail d'un an pour avoir toute facilité de congé ou d'augmentation de loyer, chaque année au renouvellement du bail. La commission Delmon préconise un bail de 3 ans renouvelable, le locataire ayant le droit de donner son congé à tout moment au bout de la première année.

LE LOYER

Il doit obligatoirement être précisé charges exclues. Il doit comporter une clause de révision, et les dernières mesures imposent que les augmentations annuelles, en cours de bail, ne dépassent pas celle de l'indice INSEE coût de la construction. Les dernières augmentations connues de cet indice sont de 11, 13 % pour les baux signés au cours du dernier trimestre, et 11,06% pour les baux signés au cours du premier trimestre.

QUITTANCE

Le propriétaire est obligé d'en établir une mais n'est pas obligé de vous l'envoyer à domicile. Il faut l'exiger. On a toujours intérêt à régler par chèque, car il en reste une trace. Et même, en cas de conflit, par mandat, car le propriétaire peut toujours refuser de toucher votre chèque et prétexter le non-paiement du loyer pour signifier un congé. Le non-paiement des loyers (ce qui n'est pas vrai pour les charges) est toujours, quel que soit le statut du logement, un prétexte légal d'expulsion.

CAUTION

Elle se situe couramment au niveau de deux mois de loyer. Il faut toujours exiger un état des lieux contradictoire, à l'entrée dans le logement, dont le procès-verbal est joint au bail.

COMMISSION D'AGENCE

Elle est, d'après les règles professionnelles :
— si le bail est inférieur à un an, de 8,5 à 10 % du montant total des loyers payés (charges exclues) ;
— si le bail est d'un an ou plus, de 100 à 135 % du loyer mensuel (charges exclues).
Le barème exact de ce calcul peut être exigé, il est fixé par les règles professionnelles.

FRAIS DE BAIL

Ils ne sont exigibles que pour les baux supérieurs à un an, et s'élèvent à 2,5% du montant (hors charges) des loyers payés.

Le Congrès extraordinaire du PSOE

LE TRIOMPHE DE FELIPE GONZALEZ

Le PSOE, avec un peu plus de 100 000 adhérents, est le premier parti politique en Espagne, bien que cela ne se soit pas traduit aussi nettement aux dernières élections. Moins de 6 mois après le vingtième Congrès où Felipe Gonzalez, désavoué par

LE MAINTIEN DE LA REFERENCE AU MARXISME

On se souvient que le scandale avait éclaté au 28^e Congrès, lorsque Felipe Gonzalez avait voulu imposer la suppression de la référence au marxisme, la définition d'un parti de masses et un projet de société où la socialisation des moyens de production ne serait plus mentionnée. Ce débat sur le «marxisme» au nom du PSOE avait été l'occasion d'un déballage de critiques sur les méthodes de direction de l'ancienne équipe, jugées anti-démocratiques, bureaucratiques, personnalistes.

Les textes issus du Congrès extraordinaire affirment : «Le PSOE assume le marxisme comme un instrument théorique, critique et non dogmatique, pour l'analyse et la transformation de la réalité sociale, en intégrant les différents apports marxistes et non-marxistes qui ont contribué à faire du socialisme la grande alternative émancipatrice de notre

peuple, et en respectant les croyances personnelles de chacun». Le dernier point illustre le compromis réalisé : Felipe Gonzalez y tenait, pour, disait-il, laisser la porte ouverte aux non-marxistes, notamment aux chrétiens. Mais il a dû accepter la référence au marxisme.

LA DEFINITION DU PARTI : POUR TOUS LES GOÛTS

La définition du parti peut satisfaire à peu près toutes les tendances. Le PSOE se définit simultanément comme un «parti de classe» et comme un «parti de masses». Il prévoit un fonctionnement démocratique, la soumission de la minorité à la majorité, mais s'achemine vers l'existence de tendances organisées. Il affirme «le respect des différents courants d'opinion qui pourront s'exprimer sous de multiples formes... Dans le même temps, la tendance majoritaire s'est arrangée pour contrôler de part en part l'organisation du Congrès,

les congressistes s'étaient spectaculairement retiré, le Congrès extraordinaire qui vient de se tenir a été marqué par un compromis sur la ligne politique, et par l'élection d'un comité exécutif homogène dirigé par Felipe Gonzalez, triomphalement réélu.

et même la composition de certaines délégations.

Sauf d'autres points fondamentaux comme le projet de société, le programme reprend pour l'essentiel les anciennes définitions du PSOE, celles précisément qu'avait combattu Felipe Gonzalez. Ainsi, le but est toujours «l'abolition des classes», et le PSOE «doit affirmer sa volonté d'une transformation radicale de la société, refusant la possibilité d'une gestion pure et simple du système capitaliste». Ainsi, ceux qui redoutaient la «transformation social-démocrate» du PSOE s'estiment satisfaits. Ils considèrent que les principes ont été sauvegardés. Mais comme l'a dit l'un des représentants du courant dit radical, Pablo Castellano, un syndicaliste : «Les écrits s'envolent, les faits seuls restent». On ne voit pas ce qui pourrait maintenant empêcher Felipe Gonzalez de mener le PSOE à sa guise et de continuer à être financé et soutenu par la social-démocratie allemande. Car le PSOE est un parti social-

démocrate depuis bien longtemps. Il n'y a pas eu de virage. Sur un point de tactique important, la question des alliances, la tendance majoritaire a refusé les amendements des «radicaux» : il n'y aura pas besoin de Congrès du Parti pour décider des alliances électorales et gouvernementales. Et Felipe Gonzalez de préciser qu'il n'irait pas au-delà de l'accord signé avec le PC pour la gestion des municipales — c'est seulement à droite que les alliances se posent —.

Le Congrès n'aura pas été celui de la clarification politique. On trouve toujours de quoi contenter tout le monde dans la ligne politique du PSOE. Mais il aura été celui de la reprise en mains magistrale du parti par un secrétaire général, qui a désormais les mains libres et se trouve fortifié par le Congrès. On ne voit pas très bien ce que pourrait faire les courants critiques à l'intérieur du PSOE.

Hélène VARJAC

Le comité de Résidents du foyer Sonacotra de Mont-Saint-Martin communique :

Ce matin (mardi, NDLR), à 6 h, les CRS ont expulsé 33 résidents du foyer de Mont-Saint-Martin, en grève des loyers.

Le comité de résidents, élu par l'ensemble des résidents du foyer, dénonce avec force l'intervention policière qui s'inscrit dans toute une série de mesures répressives, dirigées contre la classe ouvrière, émanant en particulier des projets Barre-Bonnet-Stoléru.

Les résidents présents, réunis en assemblée générale, ont élaboré des propositions qu'ils ont soumises lors d'une rencontre à la municipalité de Mont-Saint-Martin. Ces propositions sont les suivantes :

— réquisition du foyer Sonacotra par arrêté municipal,

— réquisition de logements vides en cas d'inefficacité de la première mesure,

— arrêté municipal interdisant les expulsions,

— prise en charge provisoire de la nourriture des expulsés, conformément à la proposition de la municipalité.

Les résidents ne se font pas d'illusions quant à ces mesures de réquisition face à la Préfecture, mais pensent qu'elles montreraient

la volonté de ne pas accepter le fait accompli.

Les résidents sont déterminés à poursuivre leur lutte avec l'ensemble des foyers en grève actuellement en France, regroupés avec le comité national de coordination des foyers en lutte. Ils maintiennent leur exigence de négociations au niveau national avec la direction de la Sonacotra, et récusent les négociations foyer par foyer, inefficaces et qui divisent leur mouvement.

Les résidents appellent au soutien et à la vigilance l'ensemble des travailleurs et des organisations.

Le 2 octobre.

ACCIDENT MORTEL A L'ACIERIE COCKERILL-REHON

A 2 heures 50 du matin, dans la nuit de lundi à mardi, un travailleur a été mortellement blessé à la suite d'un accident survenu au câble d'un pont roulant, à la nouvelle aciérie de Cockerill-Rehon. Il semble que l'accident soit dû à un défaut du système de sécurité du pont roulant.

LES CHAUFFEURS DE BUS D'ANGERS, AU 21^e JOUR DE GREVE VEULENT OBLIGER LE MAIRE PS A DISCUTER

Depuis 3 semaines les chauffeurs de la COTRA (Société des Transports en Commun de la ville d'Angers) luttent contre les 47 licenciements qu'on veut leur imposer.

Monnier, le maire PS de la municipalité d'union de la gauche, est à la fois président du syndicat

Ainsi la brève manifestation appelée par l'UL CGT d'Angers, partie de la Bourse du Travail aboutissait dans la cour de la mairie et une forte délégation se rendait auprès du maire. Les délégués déclaraient refuser cette situation d'état de fait qu'on voulait leur imposer et proposaient en retour un compromis «ménageant les deux parties» (passage à 38 heures payées 38 heures). Ils entendaient ainsi montrer leur volonté de négocier et forcer aussi Monnier à faire un pas. Mais ce nouveau parvenu «ancien syndicaliste» avait déjà fait ses preuves lors de la grève des pompiers et en envoyant ses flics sur des chômeurs qui voulaient se réunir. Son attitude n'a donc pas varié : quelques jours auparavant, il faisait bloquer l'entrée de la mairie par des flics en civil (les uniformes, ce n'est pas toujours bien vu), les gars sont entrés

par les fenêtres. D'autres fois il refusait tout bonnement de discuter avec les délégués syndicaux. Cette fois-ci, forcé de recevoir la délégation, Monnier a montré tout le mépris qu'il peut avoir envers ceux qui luttent : il s'est en effet contenté d'affirmer qu'il ne pouvait rien assurer quant à l'avenir de ceux qui aujourd'hui conservent leur emploi, s'ils continuaient ainsi à détériorer l'image du service public auprès de la population angevine...

Une telle arrogance ne pouvait qu'augmenter la colère des travailleurs en grève pour leur emploi. Et devant un chauffeur qui lui disait qu'il parlait comme un patron, Monnier déclarait : «Eh bien, dans ce cas, inutile de discuter». Les chauffeurs exaspérés, étaient alors décidés à ne pas laisser sortir ce patron de choc avant qu'il n'ait

mixte des transports urbains et président des districts d'Angers. C'est donc à leur véritable patron que se sont adressés les chauffeurs mardi soir avec une manifestation de plusieurs centaines de travailleurs d'Angers et des délégations des chauffeurs de Rennes et de Nantes.

donné son avis sur les propositions syndicales. Mais cela ne faisait pas l'affaire de l'UL CGT. L'occasion avait été bonne pour faire une attaque en règle du PS (rocardien à Angers) mais séquestrer le maire aurait porté un trop gros coup à toute la municipalité... Et chacun y va de son couplet : «Allez les gars, on s'en va. Vous savez bien comment les journaux sont capables d'utiliser ce genre d'événements» et on entend dans la cour de la mairie la voiture sonner «Ne cédez pas à la provocation, redescendez et vous discuterez demain en AG de la suite de l'action à mener». Alors un délégué dans la salle dit à un gars près de lui : «Il faut aller dire à ce gars de lâcher la sono de la CGT, son organisation n'avait qu'à apporter un micro si elle voulait s'exprimer». Mais dans la salle, certains mettent tout leur poids pour faire céder les

chauffeurs, vont et viennent auprès des autres et se concertent. Ils finissent par l'emporter. Un gars dit : «Puisque c'est comme ça, moi demain je reprends le boulot et gare à celui qui vient me dire quelque chose».

Mais en sortant de la mairie après un bref discours du syndicat, qui propose un vote à bulletin secret le lendemain, des groupes se forment et on discute de ce qui s'est passé. Nombreux sont ceux qui sont conscients que le problème aujourd'hui est de populariser la lutte, de trouver un soutien plus vaste de la population. Les discussions vont aller encore bon train les jours prochains, car la grève n'est pas finie. Mais les chauffeurs en ont marre de faire les frais des magouilles, des querelles de boutiques de ces politiciens.

Correspondant ANGERS

● Paris 19^e : lycée Bergson en lutte

Les lycéens de Bergson sont actuellement en lutte contre les surcharges de classes, les pré-conseils et pour le rétablissement du ciné-club. Ils ont engagé mardi matin une action avec les parents d'élèves et leurs associations, les profs, et les surveillants. (Occupation de locaux administratifs). Malgré les menaces de répression, les lycéens de Bergson sont décidés à mener une série d'actions efficaces, dans les jours qui viennent, pour obtenir satisfaction.

Les lycéens envisageaient d'aller au rectorat, ce mercredi à 12 heures.

● Fin du sommet franco-allemand

Les entretiens Giscard-Schmidt se sont terminés mardi à Bonn sur un accord portant sur la construction en commun de satellites de télévision directe. Ils ont rappelé un certain nombre de principes de la politique communautaire. Ils ont estimé notamment qu'il n'y avait pas lieu de remettre en cause la politique agricole commune, contrairement aux revendications britanniques. Le système monétaire européen s'est vu décerner un certificat de bonne conduite pour son «premier examen de passage». Ils ont enfin souhaité la ratification des accords SALT II.

● Rouen : un distributeur de tract inculpé

Les travailleurs de la CFEM de Rouen distribuaient mardi matin des tracts pour dénoncer les menaces de licenciement qui pèsent sur 285 ouvriers de cette entreprise. Ils ont été chargés par les policiers.

Quelques instants plus tard, Marcel Lamy maire-adjoint de Bardouville était arrêté comme otage et inculpé de violence à agent. Il a été incarcéré. Il devait être jugé ce mercredi en vertu de la loi anticasseurs.

L'UD-CGT appelait à un rassemblement devant le Palais de Justice de Rouen.